



Forum

Adjudicateur :

Enabel

Numéro de référence :

2204BEN-10368_pub01

Date de téléchargement de ce rapport :

13/07/2026 10:19 CEST

Date d'ouverture du forum :

12/06/2026 00:00 CEST

Date de clôture du forum :

10/07/2026 00:00 CEST

À propos de ce rapport :

Selon le paramètre de visibilité des questions choisi par l'adjudicateur, le rapport du forum peut dans certains cas contenir des questions sans réponse.

Les questions et les réponses sont exportées dans la langue d'affichage des données préférée de l'utilisateur. S'ils ne sont pas disponibles dans cette langue, la plateforme les exporte dans la prochaine langue disponible (ordre déterminé par la plateforme).

Bonjour cher Partenaire, nous avons quelques préoccupations à vous soumettre:

- 1- Est ce que le soumissionnaire peut proposer différentes marques/types d'équipements qui correspondent aux spécifications pour permettre de répondre aux quantités demandées ?
- 2- Est ce que les spécifications techniques, sont éliminatoires ? Par exemple, à des niveaux il marqué "minimum", mais à d'autre endroits il n'y a pas de mentions. Pouvons nous alors proposer des alternatives sans craintes ?
- 3- Pour les sacs, il est écrit "Taille : Compatible 15 – 16 – 17 pouces" devons nous comprendre que vous voulez des sacs pour ces différentes tailles, ou voulez vous des sacs pour une seule taille ?
- 4- Pour les liens internet demandés pour accéder aux spécifications, nous avons entendu lors de la réunion du 22/06/2026 qu'il fallait mettre les liens dans un fichier séparément, nous souhaitons avoir une confirmation

FR Posté le 23/06/2026 10:41 CEST

Bonjour cher partenaire,

Concernant la question 1 : le CSC n'a malheureusement pas autorisé la proposition de variante. Pour rappel, conformément au point 5.1 du CSC, "chaque soumissionnaire peut soumettre **une seule offre**, et aucune variante ne sera acceptée". En conséquence, un soumissionnaire ne peut "panacher" plusieurs modèles pour couvrir les quantités, l'offre pour chaque poste devant être claire, **unique** et conforme aux exigences du CSC.

Concernant la question 2 : il est précisé au niveau du point 2 des termes de références (page 36 du CSC) que **"Toutes les spécifications citées dans ce cahier spécial des charges sont des spécifications minimales, toute offre de produit avec des spécifications techniques inférieures sera considérée comme non conforme techniquement. Des spécifications techniques meilleures à celles qui sont indiquées dans le CSC pourront être acceptées."**

Concernant la question 3 : il faut comprendre qu'il est attendu "une proposition" de sac qui soit compatible **à la fois à 15, 16 et 17 pouces**.

Concernant la question 4 : nous vous renvoyons à la page 52 du CSC qui prévoit au titre des documents à remettre (point s), "Au format Excel ou word, le tableau des liens internet conduisant aux spécifications techniques pour chaque poste lorsque requis pour l'équipement (voir TDR)"

Tout en espérant avoir répondu à vos différentes préoccupations, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

FR

Publié le 23/06/2026 16:40 CEST

Bonjour, messieurs,

Ma préoccupation est celle-ci :

1-Concernant les nouvelles entreprises qui n'ont pas encore un (1) an d'expérience (une entreprise créée dans le mois de Mai par exemple) et ne disposant pas des contrats ni des bons de commandes peut-il ajouter les preuves du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail , attestation de bonne fin d'exécution... ?

FR Posté le 24/06/2026 16:42 CEST

Bonjour,

Il n'y a pas de dérogations ou conditions spécifiques aménagées pour les entreprises naissantes, tous les soumissionnaires restent soumis aux exigences du CSC, notamment les critères de sélection qualitative.

FR

Publié le 25/06/2026 10:25 CEST

Dans le cadre de notre participation à l'appel d'offres concernant "Conclusion d'un accord-cadre avec plusieurs participants pour la fourniture d'équipements informatiques et de bureau", nous sollicitons votre éclaircissement concernant les quantités exactes des équipements informatiques et de bureau à fournir.

Afin d'établir une offre technique et financière conforme aux exigences du marché, nous vous prions de bien vouloir nous préciser les quantités exactes attendues pour chaque équipement concerné.

FR Posté le 03/07/2026 15:59 CEST

Le présent marché constitue en effet un accord cadre qui sera conclu sur une durée de 04 ans. Conformément au point 7.1 du CSC (page 8), "la détermination des quantités se fera au moyen de bons de commande en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur. Les quantités présumées indiquées dans les inventaires correspondent à une estimation des besoins du pouvoir adjudicateur pour quatre (04) années et sont fournies uniquement à titre informatif. Le pouvoir adjudicateur ne s'engage pas à les commander. Le marché ne contient donc pas de quantités minimales."

Il n'y a donc pas de quantités exactes à fournir, les commandes seront effectuées en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur. Vous êtes néanmoins invité à proposer vos prix en remplissant, pour chaque lot, l'inventaire qui contient des quantités estimatives pour la durée de l'accord cadre.

Nous vous rappelons par ailleurs que la deuxième réunion d'information est prévue pour le 08 juillet 2026 à 09 heures (heure de Cotonou), voir le CSC pour les informations d'accès à la réunion.

FR

Publié le 06/07/2026 11:36 CEST

Bonjour cher Partenaire, nous avons quelques préoccupations à vous soumettre:

1- Nous aimerions savoir s'il est possible de soumettre un seul dossier regroupant tous les lots, ou si un dossier distinct doit être constitué pour chaque lot.

2- Concernant le lot 9 Système de visioconférence, il est demandé "Kit visioconférence complet avec caméra et speakerphone et haut parleur (pack élargi, avec au moins 04 micros)" quantité 15, devons nous comprendre que pour ce lot vous souhaitez 60 micros minimum en plus des Micros complémentaires compatibles au système proposé quantité 30 ?

FR Posté le 06/07/2026 16:12 CEST

Bonjour cher partenaire,

Concernant la question 1 : Il n'y pas d'exigence particulière pour la présentation d'offres en plusieurs lots. Il vous est donc loisible d'adopter l'une ou l'autre option de présentation tant que tous les documents requis par le CSC pour chaque lot sont fournis.

Concernant la question 2 : vous noterez que l'inventaire du lot 9 (page 62) présente 2 postes :

(1) le système de vidéoconférence modulaire + installation, et

(2) les micros complémentaires compatibles au système proposé.

Pour le poste 1 dont la quantité est estimée à 15, chaque unité est supposée contenir le kit de visioconférence complet **avec tous les accessoires y compris 4 micros**. Pour le poste 2, les candidats sont appelés à indiquer un prix unitaire **par micro complémentaire** que le pouvoir adjudicateur pourrait être amené à commander en plus des 4 micros fournis de base avec le système.

En clair, le prix des 4 micros fournis de base avec le système est supposé être inclus dans le prix unitaire du poste 1 tandis que pour les micros complémentaires, les candidats sont appelés à indiquer un prix unitaire par micro au poste 2.

FR

Publié le 06/07/2026 19:25 CEST

Bonsoir cher Partenaire.

- 1- Nous voudrions savoir comment seront gérées les hausses de prix intermédiaires
vue que plusieurs commandes partielles seront faites à l'intérieur d'une année et pendant 04 ans.
- 2- Nous voudrions savoir si la formation d'un groupement représente un recours
à la capacité d'un tiers comme demandé dans la DUME.

FR Posté le 08/07/2026 17:20 CEST

Bonjour cher partenaire,

Concernant la question 1 : nous vous prions de vous référer à la clause de révision de prix prévue à la page 27 du CSC, point 9 - Révision des prix ;

Concernant la question 2 : le recours à la capacité d'un membre du groupement n'est en principe pas considéré comme un recours à la capacité d'un tiers. En effet, les membres du groupement sont eux-mêmes candidats/soumissionnaires et leurs capacités peuvent être prises en compte pour satisfaire aux critères de sélection. Les tiers s'entendent des entités qui ne sont pas membres du groupement (par exemple des sous-traitants, filiales indépendantes ou autres entités externes).

Nous rappelons toutefois que le point 1.7 de la partie 6 (Dossier de sélection, page 50) prévoit expressément que les chiffres d'affaires des membres du groupement ne sont pas cumulatifs pour l'appréciation de ce critère de sélection.

Par ailleurs, chaque membre du groupement doit produire un DUME distinct.

FR

Publié le 09/07/2026 16:02 CEST

Bonsoir cher partenaire, j'aimerais demander par rapport au formulaire d'offre quelles sont les parties concernées par une Entreprise ?

En 2: pour la fiche d'identification de la personne physique, je pense que c'est les coordonnées du premier responsable de l'entreprise

FR Posté le 08/07/2026 17:21 CEST

Bonjour cher partenaire,

Concernant la première préoccupation :

- le formulaire d'offre doit être rempli par lot (1 lot, 1 formulaire d'offre) ;
- ensuite les soumissionnaires doivent indiquer le montant total de l'offre pour le lot sur base du montant total obtenu dans l'inventaire (.... aux prix suivants, exprimés en euros et hors TVA :
montant total du lot)
- pour le pourcentage TVA, indiquer "0" car le CSC précise qu'Enabel au Bénin est exonéré de la TVA ;
- Enfin, les nom, prénom, fonction, date, lieu de signature et signature tel qu'indiqué dans le formulaire.

Concernant la deuxième préoccupation :

Le choix du formulaire de fiche d'identification dépend de la nature juridique du soumissionnaire. Ainsi, les entreprises remplissent juste la fiche d'identification personne morale.

FR

Publié le 09/07/2026 16:02 CEST